

Questions orales

afin que les prochaines décisions fassent l'objet d'une entente multilatérale.

Permettez-moi simplement de rappeler au chef de l'opposition et aux députés que, dans un discours que le premier ministre a prononcé, hier soir, devant les membres de l'Association canadienne de technologie de pointe et de l'Association canadienne de l'informatique, il a déclaré:

En tant que premier ministre, je ne ménagerai aucun effort pour trouver un consensus et dénouer l'impasse, si ce n'est pas impossible. J'ai déjà communiqué directement avec certains premiers ministres provinciaux et, au cours des prochains jours, le sénateur Murray, à ma demande, se rendra de nouveau dans la capitale des diverses provinces.

Il est clair qu'il faudra, à un moment donné, convoquer une conférence des premiers ministres pour conclure une entente, mais je ne le ferai pas à moins qu'il n'y ait des perspectives raisonnables de succès. L'impasse ne peut être brisée que si les Canadiens font preuve de leur esprit de collaboration habituelle.

Tous les députés devraient applaudir aux efforts que déploie le premier ministre pour régler, à ce stade-ci, cette question épineuse. Nous tenons naturellement à féliciter tous les intervenants et plus particulièrement les membres du comité spécial pour le travail qu'ils ont accompli.

• (1420)

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le vice-premier ministre, en citant les propos du premier ministre, semble dire qu'il n'y aura pas de conférence des premiers ministres avant le 23 juin. Si c'est le cas, je tiens à lui dire que les Canadiens seront très déçus. Ils auront l'impression que le premier ministre et le gouvernement les ont laissés tomber.

[Français]

Monsieur le Président, ce rapport, déposé aujourd'hui, est une bonne base de départ qui pourrait nous aider à sortir de l'impasse constitutionnelle dans laquelle nous nous trouvons. Je demande encore une fois au vice-premier ministre pourquoi le premier ministre ne croit pas qu'il serait utile, au point où nous en sommes, de convoquer au plus tôt une conférence des premiers ministres, même sans avoir un accord préalable des premiers ministres provinciaux? Pourquoi?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'aimerais que le chef de l'opposition cesse de déformer mes propos. Le premier ministre n'a jamais dit qu'il ne convoquerait pas de conférence des

premiers ministres. Une telle conférence suppose, bien sûr, une certaine préparation et il a dit qu'elle serait tenue au moment opportun.

Accomplissons d'abord le travail qui doit être fait avant de tenir une telle conférence. Je suis sûr qu'elle sera, au besoin, convoquée en temps opportun. J'espère que nous pourrons compter à ce moment-là sur l'appui du chef de l'opposition.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Hier, une autre catastrophe environnementale est survenue à Saint-Amable où près de quatre millions de pneus se sont enflammés, émettant un nuage toxique sur plusieurs dizaines de kilomètres et déversant des huiles toxiques qui risquent de contaminer la nappe d'eau.

Étant donné que c'est le troisième incendie d'un dépôt de pneus au Canada en moins de trois mois, qu'est-ce que le gouvernement fédéral va faire pour prévenir une autre catastrophe écologique?

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Mon collègue, le ministre d'État, responsable de la Condition physique et du Sport amateur, dont la ville de Saint-Amable est située dans sa circonscription, vient de me parler il y a tout juste 15 minutes, et il suit certainement de très près la situation.

Le gouvernement du Québec est responsable de coordonner les mesures d'urgence. Hier après-midi, Québec nous a demandé de l'aide technique. Environnement Canada s'est immédiatement rendu sur les lieux pour faire des analyses de la qualité de l'air et fournir de l'information météorologique. Tout cela, afin d'assurer la sécurité publique.

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, étant donné qu'il y a des dépôts de pneus usés partout au Canada et que c'est devenu un problème national, est-ce que le gouvernement va mettre en application une politique nationale d'entreposage de pneus afin d'éviter que des catastrophes écologiques comme celles de Hagersville, Sainte-Anne-des-Plaines, et maintenant Saint-Amable, ne se reproduisent? C'est beau de dire qu'on était là, mais il faut trouver un système, à savoir comment prévenir de telles catastrophes!

M. Blais: C'est de juridiction provinciale.